

Situation générale

La faiblesse saisonnière du mois d'août s'est manifestée à nouveau cette année. Les investisseurs ont eu besoin de nerfs solides, car les marchés n'ont cessé de baisser pendant les deux premières semaines du mois. Depuis, nous avons observé une légère reprise. Les principales incertitudes concernent la perception de la vigueur de la conjoncture mondiale, l'évolution des taux d'intérêt, une éventuelle récession et les enjeux économiques en Chine.

En ce qui concerne l'évolution des taux d'intérêt dans les régions économiques occidentales, la situation semble assez claire : le processus de resserrement monétaire semble toucher à sa fin. Une nouvelle hausse de 0.25% à l'automne est probable tant aux États-Unis qu'en Europe.

Le processus de resserrement monétaire semble toucher à sa fin.

Les chiffres de l'inflation confortent la perspective d'avoir atteint un pic des taux d'intérêt. Même si nous observons toujours une hausse sur une base annuelle (3.2% aux États-Unis, 5.3% dans l'UE) mais qui montre des signes d'affaiblissement. Pour que l'inflation revienne à un niveau acceptable, un nouveau ralentissement global de l'économie est nécessaire.

Le marché anticipe des baisses de taux d'intérêt pour le premier trimestre 2024. Cependant, ces prévisions ne tiennent pas compte de la situation actuelle du marché du travail où les taux de chômage demeurent très bas et les postes vacants ne trouvent pas suffisamment de candidats qualifiés.

Dans ce contexte, une baisse des taux d'intérêt est difficilement envisageable. Tandis que la croissance demeure robuste aux États-Unis, l'Europe semble se rapprocher de la récession.

Les secteurs industriels donnent l'impression de s'être stabilisés à un bas niveau, mais l'industrie évoque une baisse de la demande. Après une longue période de stabilité, c'est maintenant le secteur des services qui commence à montrer des signes de faiblesse. Bien que les services bénéficient encore de revenus ménagers stables, la peur d'une récession rend les consommateurs plus prudents.

L'Europe semble se rapprocher de la récession.

En Chine, la situation se complique. Après un début d'année en fanfare, l'euphorie s'est largement dissipée dans l'économie chinoise. Les appels à des mesures de soutien étatiques importantes se multiplient. Portée par les exportations, l'économie chinoise subit la baisse de la demande mondiale et une consommation intérieure toujours timide.

Cette faible consommation se traduit par un climat morose dans le secteur des services, qui s'est aussi détérioré en août. De plus, une grave crise du secteur immobilier menace l'économie dans son ensemble. La plus grande entreprise immobilière de Chine, endettée à hauteur de 300 milliards de dollars, peine à honorer ses obligations. La deuxième plus grande entreprise du secteur rencontre également des difficultés.

Marché actions



Cette année encore, le mois d'août a montré son côté faible. En moyenne, les investisseurs ont perdu entre 2 et 4% sur les bourses occidentales.

En Chine, les investisseurs ont connu une situation encore pire. Ici, les marchés ont plongé de 5 à 8% en raison des problèmes complexes qui se manifestent désormais presque simultanément.

Les marchés ont certes réussi à s'éloigner de leurs plus bas, mais l'incertitude générale reste omniprésente et pousse les investisseurs à agir avec plus de prudence.

Si l'on considère les secteurs, on constate que seules les entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques ont été recherchées.

Taux d'intérêt



On commence à se rendre compte que les taux d'intérêt, du moins aux États-Unis, resteront probablement à un niveau élevé plus longtemps que souhaité.

La conjoncture américaine reste robuste, malgré des taux directeurs de 5.5%, les plus élevés depuis 22 ans. C'est pourquoi les rendements des obligations ont généralement légèrement augmenté.

La situation est différente en Europe, où l'Union européenne est probablement au bord de la récession. Néanmoins, on s'attend actuellement à une dernière hausse des taux d'intérêt cet automne.

En Suisse également, le marché s'attend à une dernière augmentation provisoire du taux d'intérêt de 0.25% à 2%.

Monnaies et matières premières



Le dollar américain a continué à se redresser et a retrouvé ses anciens niveaux. Le ratio EUR/CHF reste inchangé.

En raison de la situation des taux d'intérêt et du renforcement de l'USD, l'or a perdu un peu de terrain.

Le pétrole a continué à augmenter en raison des réductions de production mondiales.

Les métaux industriels, le cuivre en tête, ont vu leurs cours baisser.

La crise en Chine fait douter les investisseurs de la demande future. Ici, on espère de toutes parts un programme de relance économique de l'Empire du Milieu.

Le bitcoin perd plus de 10% en raison de fortes ventes.

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées cas échéant dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisses soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vent de certains produits à des investisseurs résidents ou domicillés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.